

PLAN ENERGIE CLIMAT

- Vielsalm -

En collaboration avec

Parc naturel DE GAUME

PROVINCE DE LUXEMBOURG

VIELSALM

N’hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d’auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024
Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d’auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l’autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d’auteur et entraîner des poursuites.
Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito p. 4

2. Pourquoi un plan climat ? p. 6

3. Coordination p. 10

4. Ma commune p. 12

5. Bilan CO_2 p. 16

6. Potentiel énergie renouvelable p. 20

7. Vers la neutralité carbone p. 24

8. Vulnérabilité du territoire p. 26

9. Précarité énergétique p. 30

10. Les réussites sur ma commune .. p. 34

11. Actions p. 38

12. Résumé p.112

1.
Edito

Elie DEBLIRE, Thibault WILLEM et Anne KLEIN

Bourgmestre, Echevin de l'Energie et Echevine de l'Environnement

Chers citoyen.ne.s de Vielsalm,

C'est avec une conscience aiguë des défis qui se présentent à nous que nous nous adressons à vous aujourd'hui au sujet de notre Plan Energie Climat. Comme vous le savez, Vielsalm a marqué son engagement en faveur d'un avenir durable en signant la Convention des Maires le 26 août 2013.

Depuis le démarrage de nos efforts vers 2015, notre commune est déjà sur une trajectoire positive, affichant une diminution globale des émissions de CO_2 de 14% sur 14 ans. C'est un premier pas encourageant, mais nous devons intensifier nos actions pour les années à venir.

Notre analyse révèle que les deux secteurs les plus contributeurs à nos émissions de gaz à effet de serre sont le transport et le logement. C'est donc sur ces deux piliers que nos efforts futurs devront se concentrer en priorité, en visant une accélération significative de la diminution de nos émissions de CO_2.

Notre territoire communal recèle un potentiel considérable en matière de production d'énergie renouvelable. Nous avons déjà consenti des efforts importants dans le domaine du solaire thermique et photovoltaïque . Nous devons poursuivre et amplifier cette transition vers des sources d'énergie plus propres et locales.

Cependant, la transition énergétique ne saurait se faire sans un changement profond de nos comportements. La sobriété énergétique doit devenir un réflexe quotidien pour chacun d'entre nous.

Il est également crucial de reconnaître que notre territoire est de plus en plus exposé à des aléas climatiques majeurs : les fortes pluies et inondations, ainsi que les périodes de sécheresse intense et les vagues de chaleur. La première étape pour renforcer notre territoire face à ces défis est l'acceptation de l'existence de ces phénomènes. Par la suite, nous devons collectivement travailler à l'amélioration de la résilience de Vielsalm face à ces aléas climatiques.

Ensemble, avec détermination et engagement, nous allons devoir construire un avenir plus durable et résilient pour Vielsalm. Nous comptons sur votre participation active pour faire de ce Plan Energie Climat un succès.

Votre Echevine de l'Environnement, Votre Echevin de l'Energie, Votre Bourgmestre,

Anne Klein. Thibault Willem Elie Deblire.

2. Pourquoi un plan climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La Commune de Vielsalm est signataire de la Convention des Maires depuis le 26 août 2013. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%**, **améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique.** La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci[1].

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement[2] :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

[1] https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/
[2] Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans[3].

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons ***à renforcer nos ambitions climatiques et à agir*** *dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.* ***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.*** *Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à*
(1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire,
(2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et
(3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste [4].»



[3] https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050
[4] extrait du Document officiel d'engagement

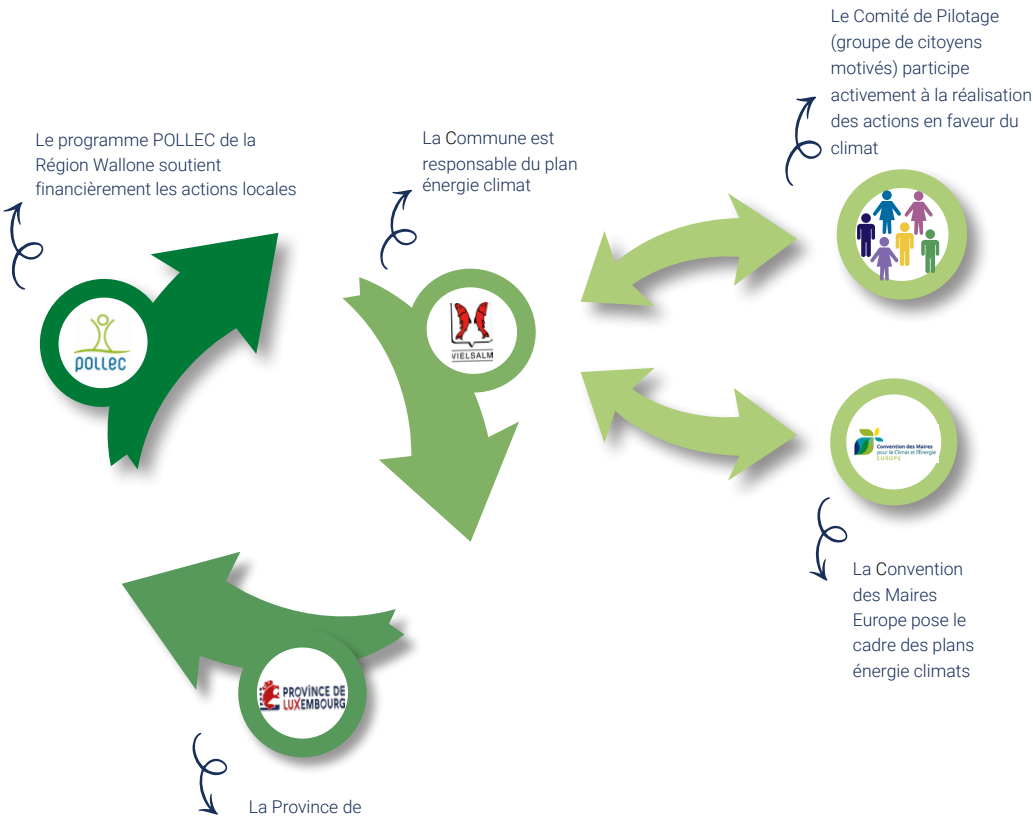
La Commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux,** mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3. Coordi-nation

La coordination multi-niveaux

Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.



4. Ma commune

Vielsalm, une commune qui bouge !

La Commune de Vielsalm fait partie de l'arrondissement de Bastogne (Belgique, Wallonie), et se situe dans la pointe Nord-Est de la Province de Luxembourg, en Ardenne. La Baraque de Fraiture est le point culminant de la Commune, avec une altitude maximale de 652 m. Le territoire est à caractère essentiellement rural.

La Commune est traversée par la route nationale N68, du Sud au Nord,par la N675 et la N89 pour l'axe Est-Ouest. Elle est également traversée par la liaison ferroviaire 42.

Le territoire est traversé sur de nombreux kilomètres par la Salm, affluent de l'Amblève.

* sources : http://www.capru.be
https://statbel.fgov.be/fr





A proximité de Vielsalm, mentionnons la zone d'activités économiques de Burtonville, sur laquelle prédomine essentiellement l'industrie du bois, avec des activités de sciage, imprégnation, fabrication de pellets et panneautage.

La position géographique de la Commune rend cette dernière très attractive sur le plan touristique, au point que cette activité soit devenue une des ressources majeures du territoire.

Consciente des risques et aléas climatiques, la Commune de Vielsalm affirme et réaffirme son implication dans la Convention des Maires depuis 2013. Sa force : le nombre déja important d'acteurs visant l'adaptation du territoire. La ruralité et les espaces verts permettent, quant à eux, d'aider au stockage du CO_2 pour limiter les émissions du territoire.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de la Commune

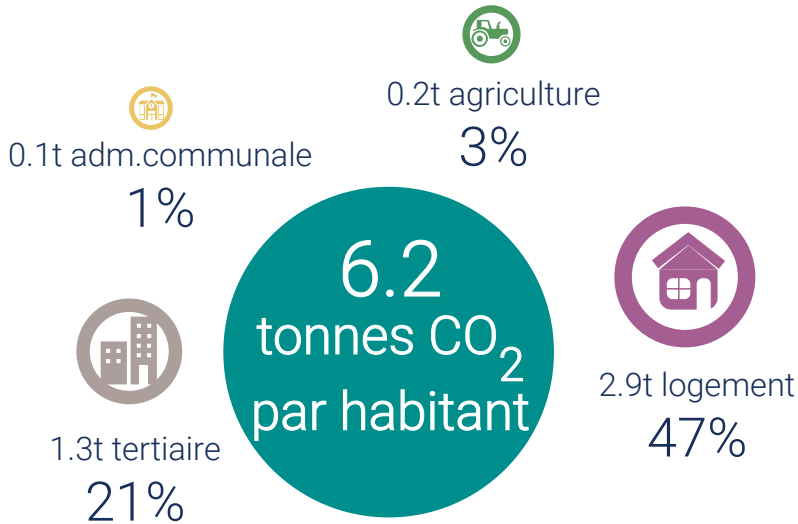


5.
Bilan CO_2

Analyse des émissions

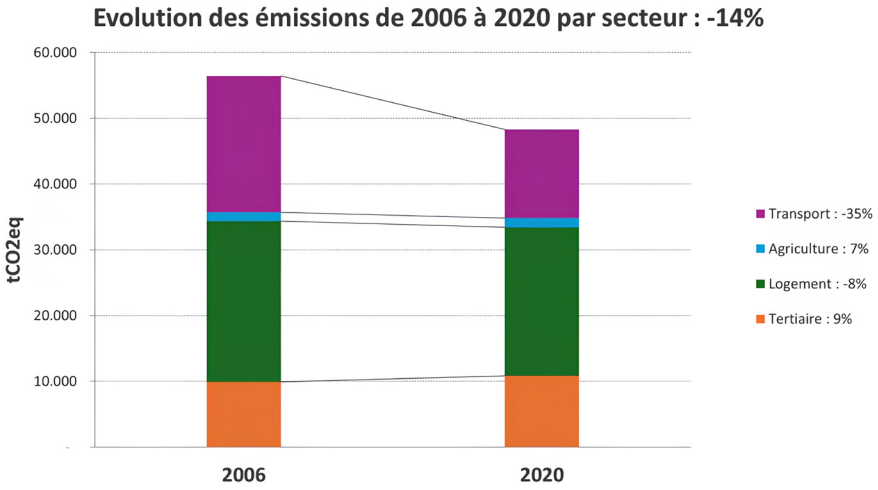
Le Bilan CO_2 répertorie les émissions de CO_2 du territoire pour l'année 2020, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO_2 émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO_2 de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO_2 par rapport au total, exprimé en tonnes de CO_2 par habitant.



Envie de connaitre votre impact ? Calculez votre empreinte carbone personnelle ici!

https://www.carbonbrief.org/mapped-worlds-largest-co2-importers-exporters/



Le présent graphique permet de montrer l'évolution des émissions de CO_2 sur le territoire de Vielsalm entre 2006 (année de référence) et 2020 (date des dernières données complètes). La Commune de Vielsalm ayant démarré ses efforts en vue de diminuer les émissions vers 2015, ce graphique est déja sur la pente descendante en vue de diminution globale des émissions de CO_2 de 14% sur 14 ans.

Les deux secteurs les plus émetteurs sont le transport et le logement. Les prochaines années devront donc être axées sur une accélération de la diminution des émissions de CO_2 et sur la mise en place d'actions dans ces deux secteurs prioritaires.

A noter que Vielsalm est également le siège de plusieurs industries importantes telles que IBV, Unilin,... Ces industries ayant leurs propres impositions en terme d'énergie et de climat, elles ne sont pas prises en compte dans ce graphique.

Une tonne de CO_2 c'est :

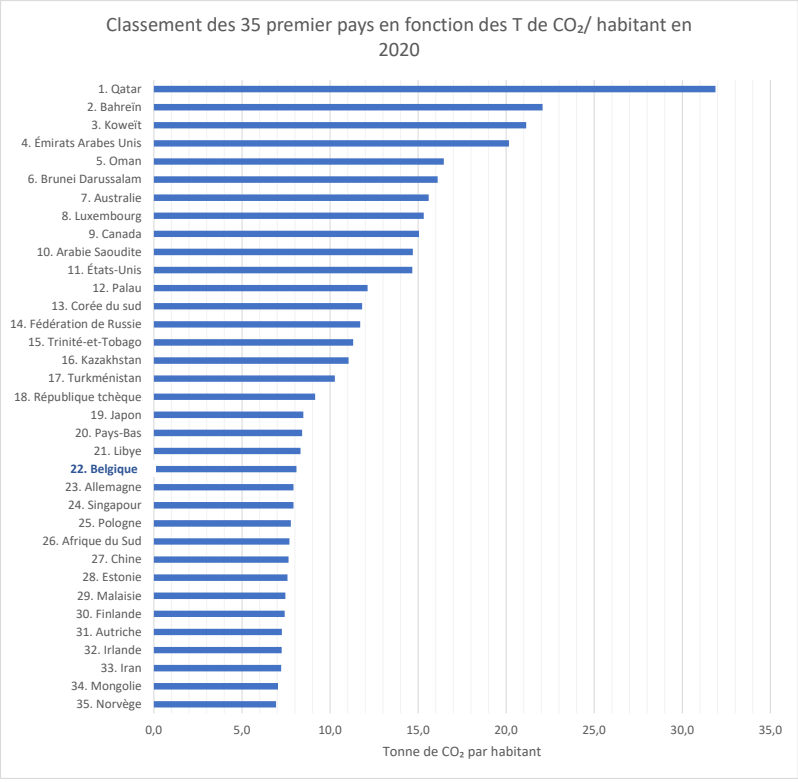
- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York[6]
- 5800 km en voiture diesel[6] ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés[6] ;
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an[6] ;

[6] https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2

Les émissions de CO_2 dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22e rang parmi les pays émettant le plus de CO_2 par habitant, avec 8,1 tonnes de CO_2 par personne, pour une moyenne européenne de 6.4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO_2 par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.

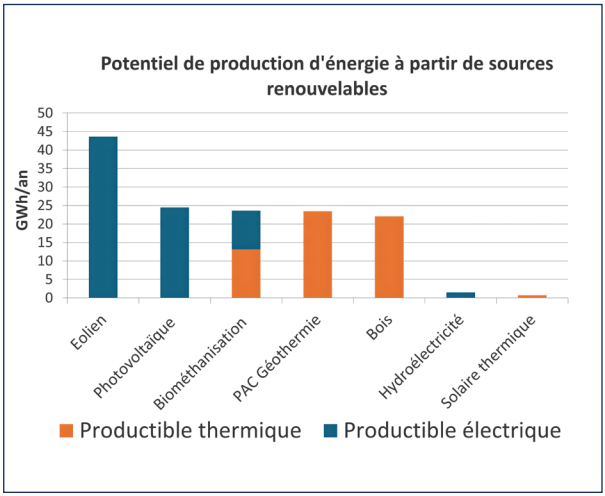


6. Potentiel énergie renouvelable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale est-on prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration. A noter que les pompes à chaleur ne sont pas reprises car, par convention, elles sont comptabilisées dans les mesures d'efficacité énergétique, non de production d'énergie renouvelable en tant que tel.

Pour en savoir plus

Eolien 1%

du potentiel disponible déjà exploité en 2020

Avec une puissance de 44GWh, l'éolien est la source d'énergie renouvelable potentielle la plus importante. Sur base du cadre éolien défini par la Région wallonne en 2013, un potentiel de 9 éoliennes réparties sur l'ensemble du territoire permettrait de combler 100% des consommations d'électricité du territoire.

Biométhanisation 0%

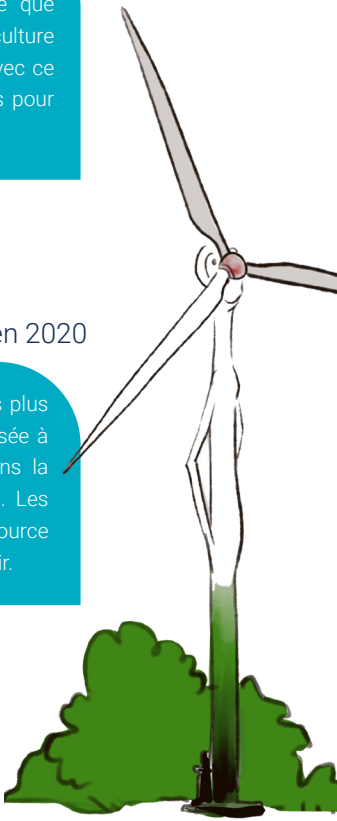
du potentiel disponible déjà exploité en 2020

La biométhanisation est la seule source d'énergie renouvelable permettant aussi bien de produire de l'énergie électrique que thermique. Celle-ci provient exclusivement du secteur de l'agriculture et des effluents d'élevage, en particulier. Des discussions avec ce secteur pourraient être lancées dans les prochaines années pour développer cette source potentielle.

Géothermie 0%

du potentiel disponible en edéjà exploité en 2020

La géothermie est une des deux sources de chaleur les plus importantes du territoire salmien. Celle-ci est très peu utilisée à l'heure d'aujourd'hui, le sol étant particulièrement dur dans la région (région schisteuse étendue et à faible profondeur). Les techniques dans ce domaines évoluent rapidement : cette source pourrait être plus largement exploitée dans les années à venir.



Sources :
- « CAP Ruralité », Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de ruralité » édité par la Région wallonne et l'Université de Gembloux Agro-Bio-Tech (Université de Liège),
- WalOnMap, éventuellement retravaillé avec le logiciel QGis,
- www.statbel.fgov.be, de l'office belge de statistique,
-www.walstat.iweps.be, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie.

Hydroélectricité 2 %

du potentiel disponible déjà exploité en 2020

L'hydroélectricité représente une partie négociable de l'énergie potentielle renouvelable du territoire. De nombreux moulins ayant été démontés au fil des ans, peu d'entre eux pourraient permettre de produire de l'électricité. Deux sites seulement pourraient être exploités.

Solaire thermique 27%

du potentiel disponible déjà exploité en 2020

Le solaire thermique est principalement intéressant pour les bâtiments à usage collectif ayant des besoins en chaleur importants. Les possibilités dans ce secteur sont donc limitées mais déja bien exploitées à ce jour.

Photovoltaïque 15%

du potentiel disponible déjà exploité en 2020

L'énergie photovoltaïque reste la plus intéressante pour tous les secteurs : logement, tertiaire, ... Facile à installer et adaptable à la grande majorité des constructions, cette source d'électricité est la deuxième source potentielle la plus importante pour notre territoire: Un cinquième du potentiel d'énergie renouvelable est photovoltaïque. Une source à développer dans les prochaines années.



Bois 54%

du potentiel disponible déjà exploité en 2020



Avec la géothermie, le bois est la deuxième source de chaleur la plus importante du territoire. La Commune étant marquée à 51,6% de son territoire par des forêts et les besoins en chaleur étant importants, cette source possède un bon potentiel de développement durant les années à venir. Reste néanmoins à garder en tête que l'exploitation des forêts doit se faire de manière durable afin de concilier, à long terme, leur exploitation et leur bienfait naturel.

7. Vers la neutralité carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.
La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...





Même si l'entièreté du potentiel d'énergie renouvelable était valorisé, il ne serait **pas possible de combler tous les besoins annuels** en énergie électrique et thermique.

Un changement de comportement est donc indispensable pour atteindre la neutralité carbone. Les prochaines années viseront donc, en plus de développer les énergies renouvelables, de promouvoir la sobriété énergétique et l'amélioration de l'efficacité énergétique et ce, dans tous les secteurs.

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

8. Vulnérabilités du territoire

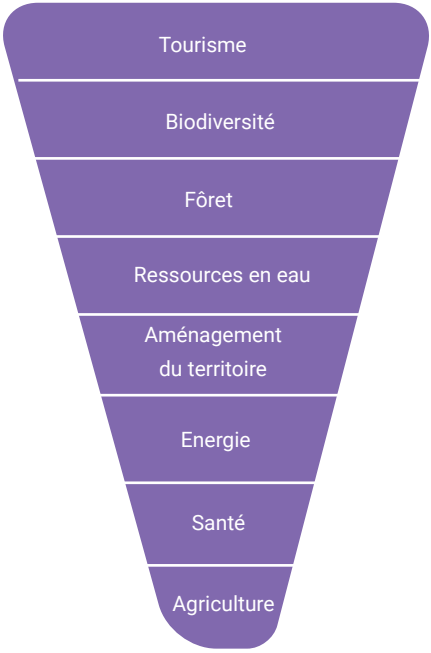
Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.
Basée sur un outil développé par la Wallonie, la Commune de Vielsalm a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. C'est le coordinateur POLLEC de la Commune qui est responsable de cette étude et de la coordination des actions qui en découlent. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.

Le secteur du tourisme est un secteur particulièrement important pour l'économie locale. Il semble également le plus vulnérable aux changements climatiques et ce, sur base de deux points de vue distincts :
- diminution de l'intérêt touristique des forêts ardennaises au profit des activités nautiques en lien avec les conditions climatiques favorables,

- perturbation des centre-villes en période estivale suite à la dégradation du confort thermique.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.



Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, demandez l'outil «Adapte ta commune» au coordinateur POLLEC ou consultez ce site

Aléa climatique majeur

Le territoire est soumis à deux aléas climatiques majeurs : les fortes pluies et inondations et les périodes de sécheresse intense et vagues de chaleur.

Au fil des années l'occurrence de ces phénomènes augmente considérablement. Ces épisodes sont de plus en plus longs mais également de plus en plus intenses.
Dans un cas comme dans l'autre, des centaines de citoyens sont impactés.

Autant dans le premier cas, il s'agit essentiellement de leur patrimoine qui est impacté, dans le second, l'impact principal se situe au niveau de la santé du citoyen. L'impact est d'autant plus important pour les personnes considérées comme vulnérables (personnes âgées et en bas âge).

Sans action concrète pour adapter le territoire de Vielsalm face à ces aléas, ce sera également la faune et la flore qui seront impactés, occasionnant des dérèglements importants sur l'équilibre fragile de la biodiversité.



Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation du territoire de Vielsalm aux aléas climatiques démarre par l'acception de l'occurrence des phénomènes précités. Viendra, ensuite, l'amélioration de la résilience du territoire face à ces aléas.
Plusieurs actions peuvent être mises en place afin d'améliorer la capacité d'adaptation du territoire aussi bien face aux inondations qu'aux vagues de chaleur.

Limiter l'imperméabilisation des terres et augmenter sa part végétalisée permettra aussi bien de capter les eaux de surfaces que de réguler la température du territoire.

En effet, il faut impérativement limiter l'imperméabilisation des sols et privilégier les rénovations de bâtiments existants : l'artificialisation des sols a augmenté de 18% entre 2002 et 2020. Cette stratégie d'adaptation du territoire devra cependant prendre en compte tous les niveaux de la population afin de limiter la croissance de la fracture sociale et de limiter la précarité énergétique



9. Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

La précarité énergétique mesurée

Part trop importante du revenu consacré aux factures énergétiques

21,7%

La précarité énergétique cachée

Privation d'énergie

4,1%

La précarité énergétique ressentie

vécu des personnes

7,2%

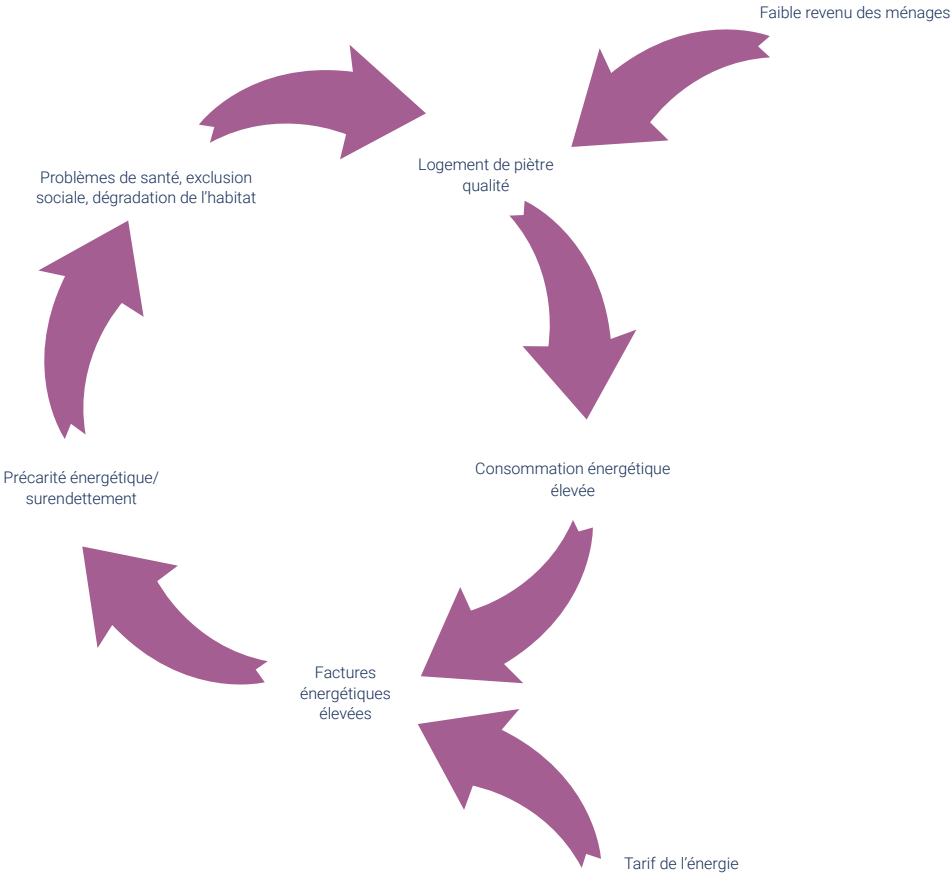
Différentes formes de précarité énergétique peuvent toucher un même ménage. En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

Source : https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. La hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, cette dernière a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

15.3 %

Ménages de type isolés de plus de 65 ans

10.7%

Ménages de type monoparental

2.5%

Compteurs à budget actifs pour l'électricité

Sur base des deux premiers indicateurs, on peut raisonnablement estimer que près d'un quart de la population est à risque de précarité énergétique.
Selon le troisième, 2,5% de la population a déja des difficulté à financer ses consommations en électricité et 1,8% a des difficultés à financer sa consommation de gaz (par l'installation de compteurs à budget pour le gaz).

Afin de venir en aide à cette partie de la population, une centaine de logements publics sociaux sont déja mis à disposition ainsi que des aides financières personnelles (types primes MEBAR, chèques mazout, fonds social de l'eau, gaz et électricité). Toutes ces aides sont proposées avec l'accompagnement du C.P.A.S. de Vielsalm qui accompagne plus de 100 familles ainsi que la Région wallonne par le Guichet de l'Energie.

Pour connaître les solutions existantes, n'hésitez pas à scanner le QR-code

Source : www.walstat.iweps.be/

10. Réussites de ma commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. En 2019, les représentants de l'asbl PositiveArtitude ont démarré la **création d'un jardin partagé** dans le village de Bêche. Celui-ci visait l'entraide et la participation des citoyens du village pour la plantation, l'entretien et la culture du potager. Cinq ans plus tard, un étang a été créé pour améliorer la biodiversité des lieux et des ruches sont installées et entretenues par un apiculteur bénévole.



2. Le **réseau Points-Nœuds** est un réseau cyclable balisé constitué d'un ensemble de tronçons interconnectés et développé à l'échelle de la Province du Luxembourg. Ce réseau s'adresse à tout type de vélos et tout type de chemins. La Commune de Vielsalm s'inscrit, en partenariat avec la Province du Luxembourg, dans le développement de ce réseau, aussi bien avec la remise en état des chemins empruntés que dans la complétude de ces réseaux afin de permettre aux cyclistes d'emprunter des chemins balisés tout au long de leur parcours au travers du territoire communal.



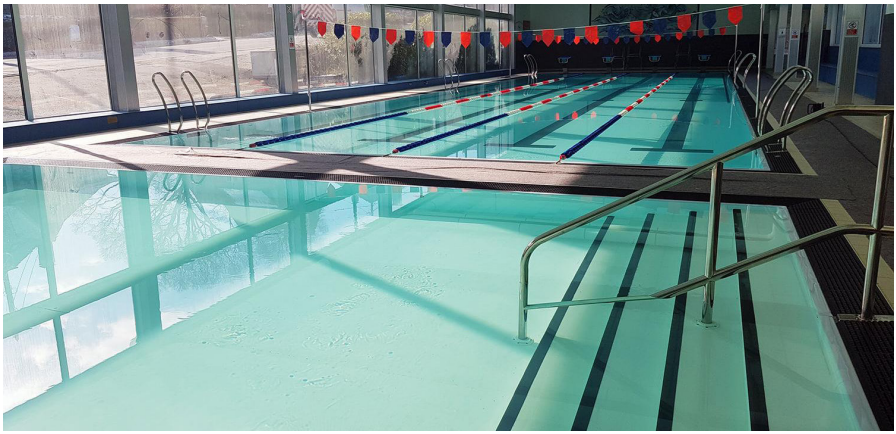
3. Trois bâtiments de l'ancienne caserne militaire du site de Rencheux ont été rénovés en 2022 ; **l'isolation complète de ces bâtiments** a été réalisée (toiture, façade, adaptation des menuiseries) dans le but de diminuer les consommations énergétiques de ces bâtiments utilisés par des asbl locales.



4. Un réseau de **bornes de recharge pour véhicules électriques** a été installé sur le territoire salmien. Celui-ci a été conçu en partenariat avec les Communes voisines de Gouvy et Houffalize et est composé de cinq bornes de recharge de type rapide (60kW) pour voitures électriques et trois bornes de recharge pour vélos électriques.



5. **La piscine publique de Vielsalm** a été rénovée en 2021 ; cette **rénovation exemplaire** visait non seulement l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment avec la mise en place d'une cogénération gaz, produisant 40kW de chaleur et 20kW d'électricité mais également l'amélioration des traitements de l'eau par la mise en place d'un système de traitement Cu/Ag; ce dernier permet de limiter de 50% l'utilisation du chlore dans le traitement de l'eau.



6. Afin d'améliorer la biodiversité dans la zone du lieu-dit Tiennemesse, une **mare épurative** a été aménagée et reprend les eaux du ruisseau existant afin de les transférer dans l'étang existant. Des panneaux didactiques en expliquent le fonctionnement et les bienfaits.



7. Le jardin à insectes derrière le hall sportif.

En participant au Plan MAYA, la Commune de Vielsalm visait à créer un environnement accueillant pour les insectes pollinisateurs et la biodiversité. Un des meilleurs exemples est **l'hôtel à insectes et la maison des hérissons** installés à l'arrière du hall sportif.



8. Le vélo partagé de l'ADL et les trottinettes partagées de l'Agence Locale pour l'Emploi Titres services.

Afin de limiter l'utilisation des véhicules automoteurs pour les petits trajets dans le centre de Vielsalm, plusieurs entités telles que l'Agence de Développement Locale et l'Agence Locale pour l'Emploi ont investi dans des **véhicules électriques ou musculaires** tels que le vélo et la trottinette. Ceux-ci sont **mis à disposition des salarié(e)s** ou demandeurs d'emploi pour leurs déplacements professionnels.

9. Le Bois du Climat et les plantations annuelles d'arbres.

En 2016, la Commune s'inscrit dans un rôle d'exemplarité et plante des arbres en faveur du climat avec la création du « **Bois du Climat** ». Chaque année, la Commune participe activement à la plantation d'arbres et de haies afin d'améliorer la capacité du territoire à capter le CO_2 produit.



11. Les actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO_2 de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prise en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évalées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.

Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.

Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émission de gaz à effet de serre

Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable

Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »

Logement

- P. 52 - Cycles de formations et d'informations pour l'isolation et la ventilation des logements
- P. 66 - Analyse thermographique des logements
- P. 68 - Primes communales à l'énergie

Autres

- P. 48 - Ouverture de l'Espace Climat
- P. 58 - Sensibilisation des citoyens
- P. 62 - Sensibilisation des écoles
- P. 80 - Stations d'épuration et amélioration du réseau d'égouttage
- P. 90 - Modernisation de l'éclairage public le long des routes
- P. 92 - Repair Café

Environnement et biodiversité

- P. 74 - Récupération des eaux pluviales - Primes aux citernes d'eau de pluie
- P. 76 - Amélioration du maillage vert
- P. 78 - Mesures visant à stocker l'eau et sa mise à disposition pour l'irrigation
- P. 82 - Mare didactique
- P. 84 - Forêt résiliente



Tertiaire

- P. 44 - Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et scolaires
- P. 46 - Mise en place une ecoteam au sein de l'administration communale
- P. 56 - Primes à l'énergie dans le secteur tertiaire
- P. 60 - Audits énergétiques des bâtiments communaux
- P. 70 - Promotion des matériaux de récupération et l'économie circulaire
- P. 94 - Création d'un espace de co-working



Transport

- P. 50 - Développement des liaisons douces - type Ravel
- P. 54 - Développement du covoiturage en réalisant le P/R
- P. 64 - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- P. 72 - Formation à l'éco-conduite
- P. 86 - Mise en place d'un service de véhicules partagés
- P. 88 - Mise en place de rangs scolaires à vélos

Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et scolaires

L'installation de panneaux photovoltaïques sera réalisée sur les bâtiments ayant les consommations électriques les plus importantes. La puissance installée sera fonction de la surface disponible, de l'exposition et de la capacité d'autoconsommation, pour une puissance totale théorique de 60kWc.

Cette installation permettrait de limiter les besoins énergétiques des bâtiments. Les bâtiments visés sont les suivants :
- Maison du Parc,
- bibliothèque publique,
- Espace citoyen,
- administration communale,
- ateliers communaux,
- ancienne école de Joubiéval,
- établissements scolaires.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

90.000€.

Partenaires

Services communaux
Entreprises de construction
Directions des établissements scolaires et autres occupants des bâtiments

Impacts positifs

Augmentation de la part d'énergie renouvelable produite,
Diminution des charges financières liées à l'énergie d'un montant approximatif de 6.750€ annuel

1 mars 2023
Choix des bâtiments à équiper

30 juin 2023
Marchés publics pour la mise en conformité électrique des bâtiments concernés

31 décembre 2024
Marché public pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures

1 décembre 2025
Réception des panneaux photovoltaïques et réinjection sur le réseau

Mise en place une ecoteam au sein de l'administration communale

Les objectifs de la Convention des Maires ne peuvent être atteints qu'en changeant les comportements. Cela commence par la sensibilisation du milieu professionnel et l'exemplarité de l'administration communale.

En complément du projet Génération Zéro Watt qui s'adresse principalement aux enfants, la formation de 12 écoguides permettrait d'acquérir les connaissances nécessaires en vue d'optimiser la gestion énergétique des bâtiments communaux (administratifs et scolaires). Les bâtiments visés sont ceux dont l'occupation est journalière et dont la consommation énergétique actuelle est importante.
Chaque écoguide serait responsable du bâtiment qu'il occupe ; il serait en charge de d'évaluer les comportements des autres occupants et de mettre en place des actions et de nouvelles habitudes permettant de diminuer les consommations énergétiques mais aussi d'améliorer la gestion des déchets au quotidien.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

2.000€.

Partenaires

Enseignants
Agents communaux
C.P.A.S.
Régie Communale Autonome
Régie de Quartier
Agence de Développement Local
Maison des Jeunes
Bibliothèque

Impacts positifs

Diminution des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux
Diminution des charges financières liées à l'énergie

1er septembre 2025
Organisation de la formation

1er janvier 2026
Mise en place de mesures et de nouvelles habitudes afin de limiter les consommations dans les bâtiments communaux

A Ouverture de l'Espace Climat

La Commune souhaite ouvrir un espace d'information et de soutien permettant de renseigner les citoyens et, plus largement, tous les acteurs du territoire sur les enjeux climatiques, énergétiques et écologiques ainsi que de leur donner les outils pour les aider dans leur transition.

Ce centre vise donc aussi bien à informer les citoyens, les commerces et le secteur tertiaire au sujet des moyens d'isolation et des primes qui y sont liées, au sujet de la faisabilité de leur projet et subsides ou aides possibles pour la réalisation des idées innovantes.
Il vise également à rassembler en un lieu toutes les informations utiles et à promouvoir les progrès et initiatives dans le domaine de l'énergie par des expositions, des activités, ateliers pour les enfants et/ou les adultes, …

Les objectifs du centre :

- Fournir des informations adaptées/personnalisées à tous les secteurs du territoire sur le thème de la transition,
- Centraliser les informations et demandes en un seul lieu, au centre de Vielsalm,
- Travailler avec l'international,
- Aider à développer le processus de changement et sensibiliser à la sobriété,
- Créer un site internet et assurer une présence sur place quotidienne.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

300.000€ (estimation des frais de personnel et de fonctionnement jusqu'en 2030)

Partenaires

Coordinateur POLLEC
C.P.A.S. de Vielsalm

Impacts positifs

Amélioration de la qualité des logements sur base d'une information complète et centralisée
Comportements positifs induits par la création du centre
Booster l'innovation et les projets dans le secteur de l'énergie

2023
le COPIL et le Collège communal s'accordent sur la mise en place de l'Espace Climat et des modalités

Fin 2024
Engagement d'un agent communal pour la création de l'Espace Climat

Fin 2025
Ouverture de l'Espace Climat

Développement des liaisons douces - type Ravel

Le transport étant le deuxième secteur émettant le plus de CO_2, il est nécessaire d'adapter la mobilité sur le territoire ; développer des liaisons douces entre des pôles d'activités ou d'intérêt permet de donner les moyens à ce changement de mode de transport.

Deux liaisons douces ont été créées, reliant d'une part Grand-Halleux et Vielsalm et, d'autre part, Vielsalm et Lierneux. Ces liaisons viennent compléter le maillage de liaisons actuelles (liaison Ravel vers Saint-Vith, Points Nœuds,...)



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

1.600.000€ avec la participation financière de la Région wallonne (PIMACI et CGT)

Partenaires

Bureau d'études JML Lacasse-Monfort
Commune de Lierneux
Région wallonne
Services communaux

Impacts positifs

Economie d'énergie approximative de 1.191MWh/an.

Mars 2019
Etude des tracés possibles des liaisons douces et démarrage des démarches patrimoniales.

Décembre 2023
Début des marchés publics de travaux pour la réalisation des liaisons douces

Novembre 2024
Réception provisoire des travaux de réalisation de la liaison douce entre Vielsalm et Lierneux

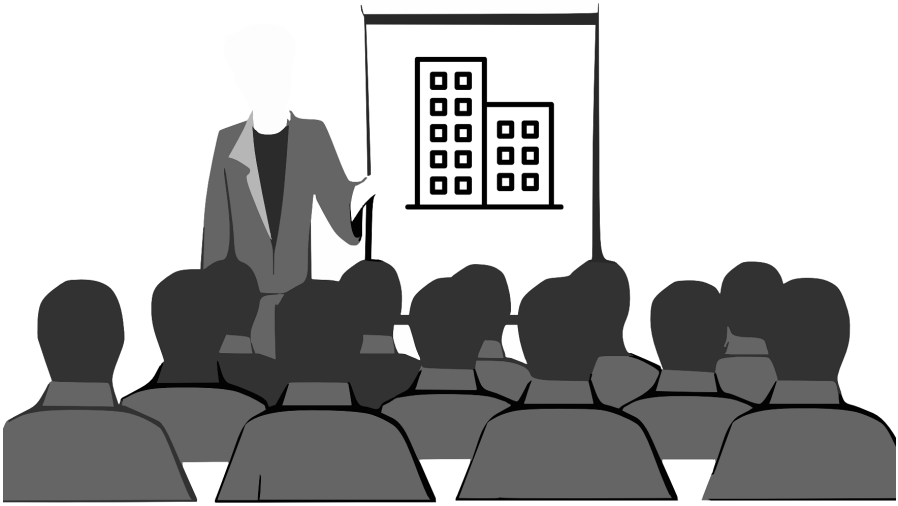
Juin 2025
Réception provisoire des travaux de réalisation de la liaison douce entre Vielsalm et Grand-Halleux

Juin 2026
Réception provisoire des travaux de réalisation de la liaison douce à la rue du Vivier, Rencheux.

Cycles de formations et d'informations pour l'isolation et la ventilation des logements

Le bâti existant est vieillisant et est le secteur émettant le plus de CO_2 ; dû aux crises actuelles, il est difficile pour les citoyens de faire appel à des tiers pour la rénovation de leur logement.
Ces rénovations sont également nécessaires dûes à la hausse des coûts de l'énergie.

Un cycle de formations ayant pour but d'aider les citoyens à rénover leur logement sera organisé par l'administration communale.
Il se déroulera en plusieurs étapes : une partie théorique sur le fonctionnement du bâtiment (isolation et ventilation), des conseils techniques et conseils sur les gestes au quotidien à mettre en place afin de diminuer les consommations énergétiques et, finalement, la mise en place d'un chantier participatif.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

10.000€.

Partenaires

C.P.A.S. de Vielsalm
Régie de Quartier
Services communaux

Impacts positifs

857T CO_2 ne serait plus émis avec la rénovation des bâtiments induite par cette formation, cela impliquerait également une économie d'énergie de 3.594MWH annuellement pour un total de 250 logements impactés (de manière directe ou indirecte)

Mai 2025
Recherche de partenariat pour la réalisation du chantier participatif

Septembre 2025
Démarrage du cycle de formations

Décembre 2026
Organisation du chantier participatif

Développement du covoiturage en réalisant un parking-relais

Le transport étant le deuxième secteur émettant le plus de CO_2, il est nécessaire d'adapter la mobilité sur le territoire ; organiser et favoriser le covoiturage permettrait de diminuer le nombre de voitures actuellement sur les routes et de rationnaliser les déplacements dans une zone rurale peu desservie par les transports en commun (en nombre et en fréquence).

Cette action vise la création/l'aménagement d'une aire de covoiturage sécurisée de 40 places.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

300.000€

Partenaires

Agent mobilité communal
Plan de Cohésion Sociale
Services communaux

Impacts positifs

Economie d'énergie de 391MWh/an
amélioration de la cohésion sociale locale

Octobre 2024
Choix du terrain faisant l'objet de la création d'une nouvelle aire de covoiturage et démarches préliminaires auprès des autorités locales

Juin 2025
Démarrage des marchés publics en vue de réaliser le parking

Fin 2026
Inauguration du parking et communication en vue de sensibiliser à l'intérêt du covoiturage et à le promouvoir

Primes à l'énergie dans le secteur tertiaire

La Commune aide, depuis 2015, les citoyens à financer la rénovation de leur logement à savoir l'isolation des toitures, des murs et l'installation de chauffe-eau solaire.

Les bâtiments étant également la propriété de personnes morales du secteur tertiaire, la Commune souhaite étudier la création d'incitants financiers pour déclencher une participation active de ce secteur en terme de rénovation énergétique de leur bâtiment, notamment par la mise en place de primes pour les travaux d'isolation et les changements de vecteurs énergétiques.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

35.000€

Partenaires

Services communaux
CoPil

Impacts positifs

Grâce à cet incitant financier et à la rénovation énergétique des bâtiments du secteur tertiaire, il est estimé qu'un tiers de l'objectif d'économie d'énergie du secteur sera atteint soit 5.222MWh/an et une réduction des émissions de CO_2 de 1.245t/an

Meilleur confort thermique dans les bâtiments et adaptation au changement climatique (vague de chaleur)

2022
Réunion de travail du CoPil pour proposer des lignes directrices pour le nouveau règlement de primes communales

2025
Rédaction du nouveau règlement et début de l'octroi des primes à l'énergie pour le secteur tertiaire

A Sensibilisation des citoyens

Dans le but d'améliorer l'implication des citoyens dans la mise en place d'actions en faveur de l'énergie et du climat, la Commune souhaite montrer son implication dans cette problématique et communiquer massivement les ambitions et les objectifs de la Commune dans la Convention des Maires
Cette communication vise également la sensibilisation des acteurs sur le territoire, leur mobilisation et leur information.

Moyens utilisés : sites internets et bulletin communaux, séance d'informations, organisation d'un évènement annuel,...



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

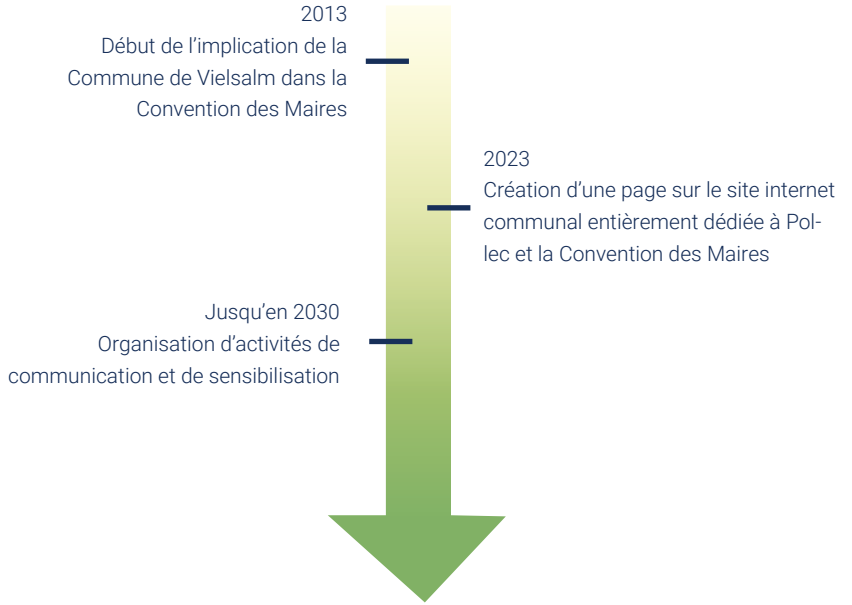
5.000€.

Partenaires

Services communaux
La coopérative Courant d'Air
Associations financées par la Région wallonne pour promouvoir l'énergie et le climat

Impacts positifs

La sensibilisation des citoyens vise à induire une mise en oeuvre massive d'actions visant à diminuer les émissions de CO_2, estimées à 1.253T annuellement soit une économie d'énergie annuellement consommée de 4.986MW
Amélioration de la qualité de vie et diminution de la pression sur les ressources naturelles



Audits énergétiques des bâtiments communaux

La Commune de Vielsalm réalise chaque année, le bilan énergétique de chacun de ses bâtiments, notamment par la mise à jour des certificats de Performance Energétiques de Bâtiments publics. Cette action vise à réaliser des audits des bâtiments communaux les plus énergivores, en particulier des installations de chauffage et des dispositifs de régulation.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

140.000€

Partenaires

Auditeurs agréés UREBA
Services communaux

Impacts positifs

Diminution, à terme, des consommations énergétiques des bâtiments communaux
Exemplarité de la Commune dans son implication à diminuer les émissions de CO_2 sur le territoire

2022
Rédaction des premiers certificats de Performance Energétique des Bâtiments publics communaux

2024
Définition des bâtiments consommant le plus d'énergie au m^2

2025
Rédaction des audits énergétiques des bâtiments concernés

2026
Démarrage de la rénovation énergétique des bâtiments sur base des données fournies par les audits

A Sensibilisation des écoles

Les changements de comportement peuvent être induits sur base d'aides et de séances d'information. La Commune de Vielsalm vise à sensibiliser les enfants, adultes de demain aux enjeux climatiques. Pour ce faire, elle s'est lancée dans l'action proposée par la Région wallonne «Pollec 2021» en créant le projet «Réduisons nos consommations»

Ce projet vise tous les enfants : tous les établissements scolaires, tous les niveaux d'enseignement et tous les types d'enseignement. Ce projet a une durée initiale de deux ans et est organisé comme suit :

- bilan des consommations énergétiques de la classe ou du bâtiment,
- rédaction d'un plan d'actions visant la diminution de ces consommations,
- mise en oeuvre des actions proposées,
- bilan en fin d'année sur les améliorations réalisées.

Des animations sont organisées tout au long de l'année sur base de différents modèles existants et reconnus par la Région wallonne : Génération Zéro Watt, Wattodo, Tomorrow Watt,...







Porteur de projets

Conseil communal

Finances

74.000€

Partenaires

Région wallonne
Etablissements scolaires : direction, enseignants et élèves
Asbl Science Infuse,
Coopérative Courant d'Air,
Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Mariemont
asbl Education Environnement

Impacts positifs

Diminution des consommations énergétiques des établissements scolaires (tous réseaux confondus)

2015
Première participation d'une école au projet Génération Zéro Watt

2022
Mise en place d'un projet continu sur base de l'appel à projets organisé par la Région wallonne «Pollec 2021»

2026
Bilan de l'action après deux ans minimum de fonctionnement continu pour chaque établissement

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Avec le soutien financier de la Province du Luxembourg et de la Région wallonne, la Commune de Vielsalm souhaite participer à la réalisation d'un maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques (voitures et vélos). Ce maillage permet d'avoir une couverture plus complète de son territoire et d'ainsi favoriser la modification du mode de transport en remplaçant les voitures fonctionnant aux combustibles fossiles par des voitures électriques.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

370.000€

Partenaires

Communes d'Houffalize et Gouvy dans le cadre du Fonds d'Impulsion Communal
Equans sa/Fabricom
Intercommunale IDELUX Projets Publics
Agent mobilité
Région wallonne
Province du Luxembourg
Ores Assets

Impacts positifs

Participe activement à l'électrification du parc automobile et à la diminution des émissions de CO_2 induites par les combustibles fossiles

2020
Définition du maillage complet de bornes de recharge sur les territoires de Vielsalm, Gouvy et Houffalize

2021
Partenariat avec l'Intercommunale IDELUX Projets Publics pour l'installation des bornes de recharge

2024
Réception technique des bornes de recharge et mise en service de 5 bornes pour voitures et 3 bornes pour vélos

2025
(re-) démarrage du développement des bornes liées au Plan de Relance de la Région wallonne

2026
Installation des bornes de recharges liées au Plan de Relance de la Région wallonne

Analyse thermographique

Le logement étant un des secteurs émettant le plus de CO_2, les actions sont principalement ciblées vers leur rénovation.

La Commune a procédé à l'achat d'une caméra thermographique pour permettre aux citoyens de visualiser le degré d'isolation de leur maison, le contrôle étant effectué par un agent communal, sur demande.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

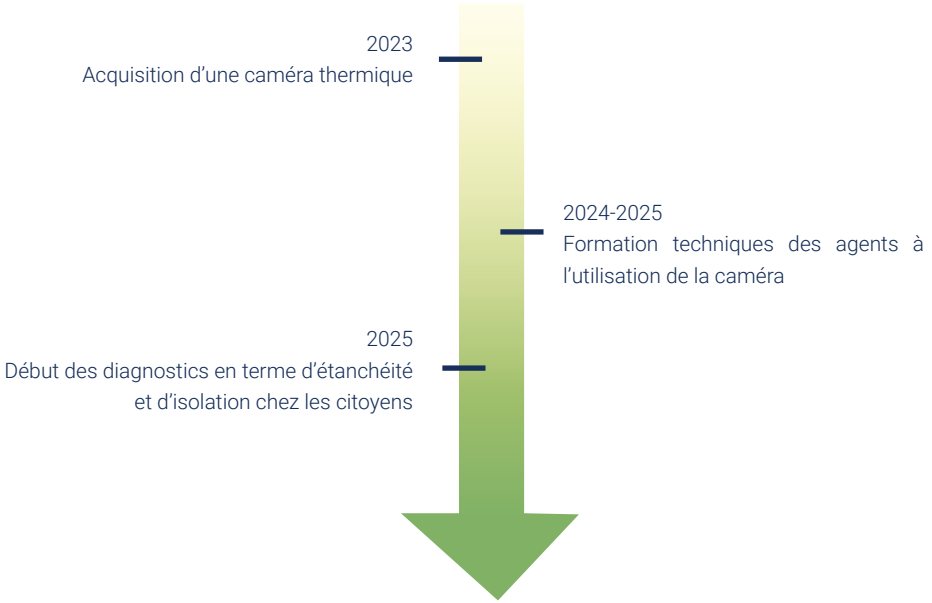
5.000€

Partenaires

Services communaux
C.P.A.S. de Vielsalm

Impacts positifs

Sur base de cette analyse, l'objectif est d'améliorer la qualité des rénovations en actant sur les éléments les plus sensibles en espérant une diminution des émissions de CO_2 de 1.836T/an soit une économie d'énergie de 7.701MWh/an



Primes communales à l'énergie

La Commune aide, depuis 2015, les citoyens à financer la rénovation de leur logement à savoir l'isolation de toiture, des murs et l'installation de chauffe-eau solaire.

En complément à l'action précédente, la Commune souhaite étudier la création d'incitants financiers plus importants pour déclencher une participation active de la population en terme de rénovation énergétique de leur logement, notamment par le développement des primes existantes pour les travaux d'isolation et la création de primes pour les changements de vecteurs énergétiques. Ce règlement de primes communales sera revu en parfaite coordination avec les primes régionales - dont la mise à jour est prévue fin 2025.

En phase transitoire, le réglement a été revu en mai 2025 afin d'octroyer des primes supplémentaires pour l'isolation des sols et le remplacement des châssis. Celles-ci sont octroyées en fonction des revenus des demandeurs.





Porteur de projets

Conseil communal

Finances

35.000€

Partenaires

Guichet de l'Energie
Région wallonne
Services communaux

Impacts positifs

Sur base de cette analyse, l'objectif est d'améliorer la qualité des rénovations en actant sur les éléments les plus sensibles en espérant une diminution des émissions de CO_2 de 2.253T/an soit une économie d'énergie de 8.820MWh/an

2015
Approbation par le Conseil communal des premiers règlements de primes communales à l'énergie

14 février 2025
Modification du règlement régional des primes à l'énergie

2025
Mise à jour des primes communales à l'énergie, en phase transitoire

2026
Mise en place des nouveaux règlements régionaux en terme de primes à l'énergie

2027
Révision des règlements de primes communales en cohérence avec les nouvelles primes de la Région wallonne

Promotion des matériaux de récupération et l'économie circulaire

Cette action vise à promouvoir l'économie circulaire, la récupération des matières et l'amélioration du circuit court.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité sera mise en oeuvre afin d'étudier la mise en place d'une filière de récupération et de réutilisation des matériaux de construction.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

3.000€

Partenaires

Commerces locaux
Entreprises du secteur de la construction
Asbl Alma Mater
services communaux

Impacts positifs

Cette action permettrait de viser une diminution de 3% d'énergie consommée soit 5.222MWh/an.

2026
Organisation un partenariat avec un organisme étudiant la faisabilité de la mise en place un système d'économie circulaire

début 2027
Sensibilisation des secteurs concernés par le projet

Fin 2027
Mise en place du système d'économie cirulaire

Formation à l'éco-conduite

Le transport étant un des secteurs induisant les émissions de CO_2 les plus importantes, il est donc capital de lui accorder tout notre intérêt.

En parallèle au changement de vecteur énergétique induit par les actions précédente, l'idée serait de former 200 conducteurs à l'éco-conduite, sans distinction d'âge.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

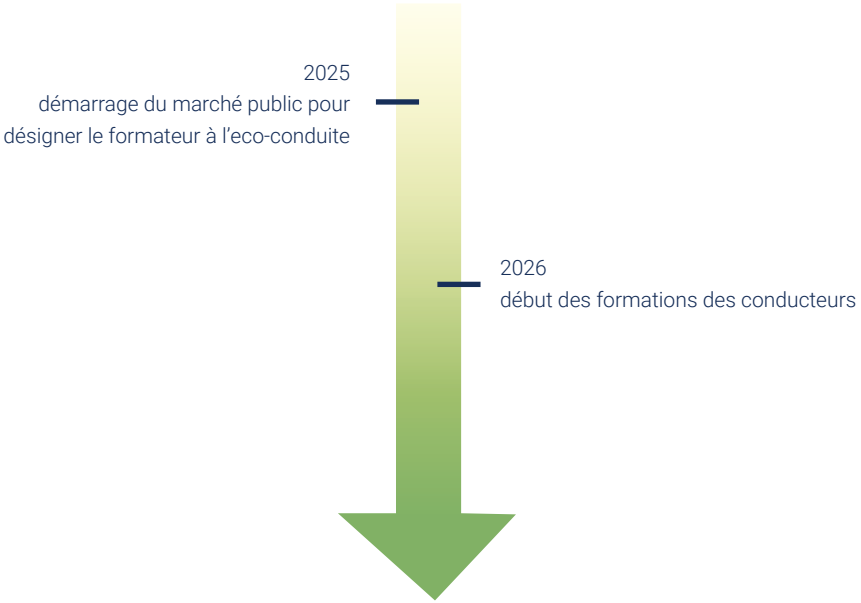
10.000€.

Partenaires

Services communaux
Agent mobilité

Impacts positifs

Avoir une conduite plus écologique permettrait de faire 9% de l'objectif d'économie d'énergie dans le secteur du transport soit 782MWh/an.



Récupération des eaux pluviales - Primes aux citernes d'eau de pluie

En parallèle à la prime à l'énergie, une prime communale est octroyée dans le cas d'une installation ou de réhabilitation de systèmes de récupération d'eau de pluie ; le montant est de 500€ maximum et peut être délivré dans les cas suivants :

- volume de la citerne >1500l
- la citerne récupère les eaux de toiture uniquement,
- la toiture fait minimum 40m²
- l'eau est à usage domestique (wc, jardin, voiture)



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

10.000€/an

Partenaires

Services communaux

Impacts positifs

Diminution de la pression hydrique
Diminution du risque d'inondation en aval des raccordements
Economie financière pour les utilisateurs

2021
Approbation par le Conseil communal du règlement de prime pour les système de récupération d'eau de pluie

Amélioration du maillage vert

Cette action vise l'augmentation des plantations sur tout le territoire afin de continuer à développer un maillage écologique. Ces plantations offrent le refuge à bon nombre d'espèces animales et produisent une belle quantité de bois lors de leur taille.
Les haies et trognes peuvent être plantées par la Commune, mais aussi par les agriculteurs et les citoyens. Une distribution de plantes annuelle est organisée au profit des citoyens.
Cette action vise à l'augmentation de plantations d'arbres (essences indigènes) le long de voiries communales :

- accroissement d'un linéaire d'arbres de 10km
- création de parterres de plantes vivaces
- plantation de haies grâce au subside «plantations de ligneux»
- plantation de 650m de haie au camping de Grand-Halleux

ainsi qu'à la promotion du subside visant la plantation de haies par les agriculteurs et les citoyens et l'entretien des haies pour les agriculteurs.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

13.500€

Partenaires

Agriculteurs et citoyens
Département Nature et Forêts
Région wallonne
Services communaux

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité
Augmentation des zones de captage de CO_2
Limitation de l'érosion des sols
Augmentation du potentiel de biomasse

2020
Démarrage du projet «Yes We Plant» par la Région wallonne pour aider les acteurs locaux à améliorer le maillage vert

2022
Démarrage des plantations des 10km de haies le long des voiries communales

2025
Démarrage de l'utilisation de l'outil «Naturascope» et de la plantation de ligneux sur le territoire salmien

Mesures visant à stocker l'eau et sa mise à disposition pour l'abreuvage du bétail

Afin de pallier les aléas climatiques et d'améliorer l'adaptation du territoire aux changements climatiques, la Commune souhaite créer des points d'accès à l'eau pour les agriculteurs créant une source d'eau pluviale ou un prélèvement dans une rivière pour l'abreuvage du bétail.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

20.000€

Partenaires

Services communaux
Agriculteurs

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité
Diminution de la pression hydrique
Economies financières pour les agriculteurs

2019
Création du premier raccordement à Hébronval

2025
Création des derniers raccordements à Commanster et Petit-Halleux ainsi qu'un point d'eau Place Bruyères-en-Vosges

A Stations d'épuration et amélioration du réseau d'égouttage

Afin d'améliorer, de manière générale, la gestion des eaux sur le territoire de Vielsalm, la Commune sollicite la Région wallonne afin de mettre en place de nouvelles stations d'épuration à Regné et Grand-Halleux ainsi que créer de nouveaux raccordements aux égouts dans les villages de Bêche et Ville-du-Bois. D'autres projets de raccordements aux collecteurs sont également à l'étude comme à Salmchâteau et Provedroux.



Porteur de projets

Conseil communal et Région wallonne

Finances

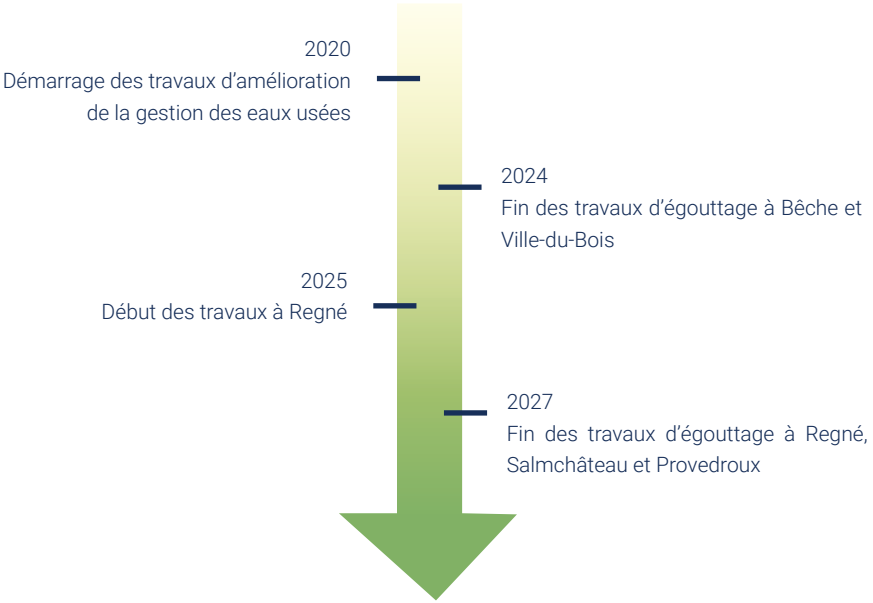
3.260.000€

Partenaires

SWDE
Région wallonne (subside PIC)
SPGE
Idelux Eau
Services communaux

Impacts positifs

Amélioration de la qualité de l'eau locale
Diminution et contrôle du risque d'inondations



Mare didactique

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région wallonne «BiodiverCité», la CLDR a choisi de créer une mare didactique avec lagunage à l'étang de Tiennemesse en vue d'alimenter celui-ci en eau propre, notamment en période estivale.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

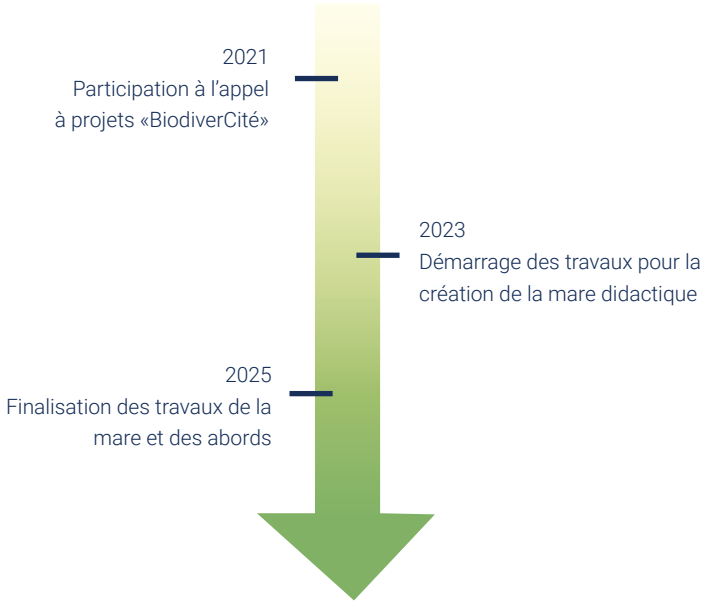
20.000€

Partenaires

FRW
Services communaux
Région wallonne

Impacts positifs

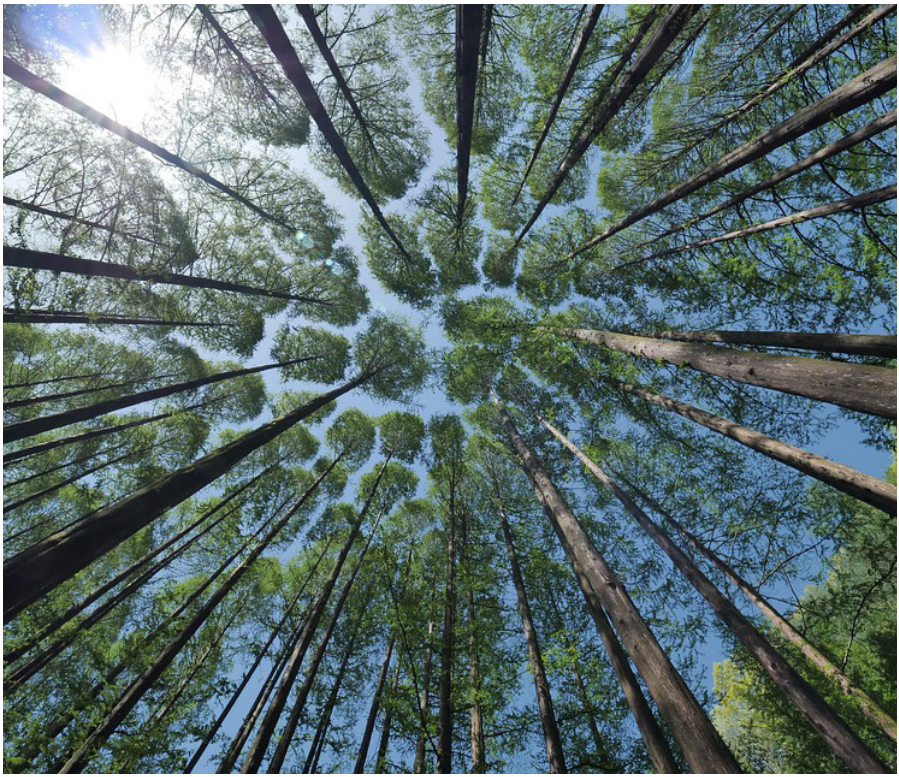
Amélioration de la biodiversité
Limite des risques d'inondations



Forêt résiliente

Depuis 2018, les scolytes ont provoqué de nombreux dégâts sur les épicéas aussi bien dans les forêts privées que dans les forêts publiques. Plus largement, d'autres essences montrent également des faiblesses dont les liens avec l'évolution du climat sont bien souvent établis.

La Commune de Vielsalm, étant propriétaire d'une importante surface de territoire forestier (environ 1.200ha), vise la diversification de la forêt avec de nouvelles essences, de façon à limiter la monoculture de l'épicéa. Regénérer ses forêts permet également de les rendre plus résiliente aux changements climatiques.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

50.000€

Partenaires

DNF
Région wallonne
Services communaux

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité
Amélioration de la résilience du territoire face aux aléas climatiques
Diversification du potentiel de biomasse

2021
Démarrage du projet avec la Région wallonne «Forêt Résiliente»



Mise en place d'un service de véhicules partagés (type Cambio)

Afin de mutualiser les investissements en terme de transport, la Commune souhaite lancer un projet pour la mise en place d'un service de véhicules partagés sur son territoire. Cette action présente de multiples avantages : optimisation de l'utilisation des véhicules, réduction de la taille du parc automobile, diminution du trafic sur les routes, du stationnement, réduction des dépenses pour l'individu et pour la collectivité.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

13.000€

Partenaires

Services communaux
Agent de coordination du PCS
Coopérative Courant d'Air

Impacts positifs

Diminution des consommations d'énergie dans le secteur du transport de 270 MWh/an
Amélioration de la cohésion sociale locale.

2024
Proposition de partenariat avec la coopérative Courant d'Air pour le test de mise à disposition d'un véhicule partagé.

2025
Mise en place d'une voiture de test afin de vérifier, une fois l'offre en place, qu'il existe une demande suffisante

2027
En cas de test concluant, mise en oeuvre du projet définitif

Mise en place de rangs scolaires à vélos

Diminuer drastiquement les émissions de CO2 du secteur du transport implique notamment de modifier le mode de transport des citoyens.

La Commune souhaite étudier la mise en place d'un rang à vélo pour les élèves. Une première présentation sera organisée afin d'étudier la pertinence de lancer un tel projet.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

200€

Partenaires

Services communaux
Directions d'écoles
Parents d'enfants scolarisés

Impacts positifs

Réussir la mise en place de ce projet permettrait de diminuer le transport local et ainsi économiser près de 216MWh/an

2024
Présentation du projet et de modalités pratiques dans le cadre de la semaine de la mobilité aux établissements scolaires

2025
Retour sur cette proposition et mise en place éventuelle des vélobus

Modernisation de l'éclairage public le long des routes

Afin de diminuer drastiquement les consommations électriques, les luminaires de l'éclairage public vont être remplacés par des luminaires led. Cette action permettra également de diminuer le pression sur le réseau électrique.

L'action est menée depuis 2019 et à pour objectif de remplacer 100% du parc d'éclairage public d'ici 2030.

En parallèle, une extinction automatique de l'éclairage public est programmée chaque jour du lundi au vendredi entre 00h00 et 5h00.



Porteur de projets

Conseil communal

Finances

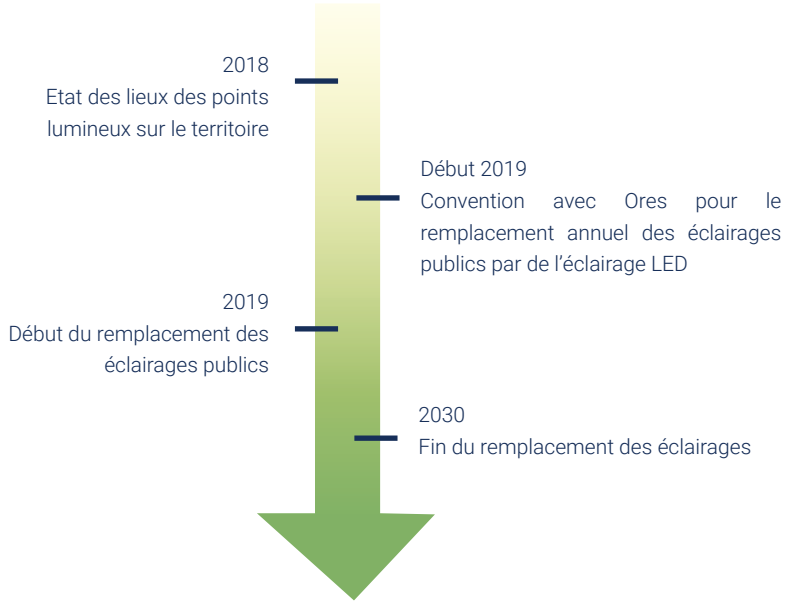
2.622.900€

Partenaires

Ores Assets

Impacts positifs

Réduction des émissions de CO_2 de 91t/an
Economie d'énergie annuelle de 348 MWh
Diminution des charges énergétiques globales sur les dépenses communales



A Repair Café

Le Repair Café est un lieu où les gens peuvent réparer leurs objets avec l'aide de bénévoles. Le but d'un Repair Café n'est pas de remplacer les réparateurs professionnels mais plutôt d'offrir la possibilité aux gens de réparer des objets qui, sans ce genre d'initiatives, termineraient à la poubelle.

Celui-ci est organisé une fois par mois.



Porteur de projets

Plan de Cohésion Sociale

Finances

500€

Partenaires

Bénévoles réparateurs
Citoyens
Conseil Consultatif Communal des Aînés

Impacts positifs

Diminution de la consommation de matériel
Diminution de la quantité de déchets sur le territoire

2017
Démarrage du nouveau Plan de Cohésion Sociale

2017
Appel aux bénévoles et organisation du premier Repair Café

Création d'un espace de co-working

De manière journalière, une part importante du transport est lié au trajet maison-travail. Afin de limiter les émissions de CO_2 liées au transport, un moyen serait de limiter les trajets en organisant un espace de co-working central sur la commune.

Le co-working est une méthode d'organisation de travail qui consiste à regrouper plusieurs travailleurs indépendants dans un même lieu. Cela permettrait également de mutualiser les besoins en termes de bâtiments et de diminuer les consommations énergétiques.



Porteur de projets

Collège communal

Finances

120.000€

Partenaires

ADL
Agent mobilité
Secteur tertiaire
Services communaux

Impacts positifs

Réussir la mise en place de ce projet permettrait de diminuer le transport local et ainsi économiser près de 125MWh/an

2025
Etudier la situation géographique la plus pertinente pour un tel projet ainsi que la demande potentielle

2026
Démarrer les démarches patrimoniales

2028
Mise en place de l'espace de co-working

12. Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

6.2t CO_2/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO_2 par habitant de la commune de Vielsalm sont inférieures à la moyenne wallonne (7,9t/hab)

Le secteur du logement est celui qui émettrait le plus de CO_2 et ce, à hauteur de 47% des émissions totales du territoire en 2020

47% des émissions

Une diminution des émissions de CO_2 de 14% a été mesurée sur le territoire entre 2006 et 2020.

14%

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'actions Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

26 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait l'éolien, capable de produire plus de

43GWh/an

Au moins 25.8%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Commune de Vielsalm
rue de l'Hôtel de Ville 5
6690 Vielsalm

Tél. 080/29 28 27
pollec@vielsalm.be

En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.